

St Nicolas de Port

#BIM

saintnicolasdeport.com



NUMÉRO 109

MAI 2024

Votre information municipale



À LA UNE

| DOSSIER |

Décryptage du budget 2024, p. 4



| AMÉNAGEMENT |

Ancien Match : viabilisation du futur lotissement, p. 7



| QUESTION DU BIM |

Qu'en est-il du diagnostic archéologique de l'Arboretum, p. 7



| VIE MUNICIPALE |

Cérémonie de la Citoyenneté, p. 12





AGENDA DES MANIFESTATIONS

(Sous réserve des conditions sanitaires communiquées par la préfecture et de l'annulation des manifestations par les organisateurs)
Toute l'info sur www.saintnicolasdeport.com ou sur l'application St Nicolas disponible sur App'store et Playstore



MAI

À PARTIR DU 14 MAI : DE 15H À 16H

**SORTIR POUR BIEN VIEILLIR :
ATELIER YOGA / RELAXATION**

Autre Filature • proposé par France Services • 12 séances à partir du 14 mai 2024 • Gratuit sur inscription au 03 83 45 14 17 ou par mail à inscriptions.seniors@saintnicolasdeport.fr

SAMEDI 18 : DE 18H30 À 23H30

NUIT DES MUSÉES

Musée Français de la Brasserie • Entrée libre.

SAMEDI 18 : 20 H

CONCERT JAZZ

Autre Filature • proposé par l'EMSN • Gratuit sur réservation en ligne • Renseignement au 03 83 48 69 16.

DU SAM. 18 AU MER. 22 :

**DE 14H À 22H (MINUIT SAMEDI ET
DIMANCHE / ENVIRON 18H MERCREDI)**

FÊTE FORAINE DE LA PENTECÔTE

Place des Droits de l'Homme.

LUNDI 20 : 15H30

PROCESSION D'ÉTÉ

Basilique et centre-ville • organisée par la paroisse.

MARDI 21 : DE 14H À 16H

**GROUPE DE PAROLE ORCHIDÉE
POUR AIDANTS FAMILIAUX**

MAPEJE • Renseignement et inscription auprès de France Services 03 83 45 14 17.

MARDI 21 : 19 H

HEURE MUSICALE

Musée Français de la Brasserie • proposée par l'EMSN • Gratuit sur réservation en ligne • Renseignement au 03 83 48 69 16.

JEUDI 23 : DE 19H30 À 21H30

**SOIRÉE « NAÎTRE ET GRANDIR DANS
UN ENVIRONNEMENT SAIN » ATELIER
COSMÉTIQUES ET ALIMENTATION**

MAPEJE • Inscription au 03 83 48 81 43.

SAMEDI 25 : DE 9H À 13H

MARCHÉ DU TERROIR

Aux abords de la salle des fêtes • organisé par la Ville • 03 83 48 81 57.

SAMEDI 25 : 14H30

CONFÉRENCE - PROJECTION

« LA ROUTE »

Musée du Cinéma et de la Photographie • Entrée libre - Réservation conseillée • 03 83 45 18 32.

MARDI 28 : 18H

JEUX EN TRIBU

MAPEJE • Pour les familles dont les enfants sont inscrits sur les temps d'accueil périscolaires.

VENDREDI 24 : DE 14H À 16H30

PARCOURS SÉPARATION

MAPEJE • proposé par France Services • Rencontre avec un(e) professionnel(le) de la Caf, un médiateur(rice) familial(le), un juriste du Cidff • Inscription au 03 83 45 14 17 ccas-franceservices@saintnicolasdeport.fr

JUIN

JEUDI 6 : DE 9H À 11H

ATELIERS PARENTS ENFANTS

« HISTOIRE RACONTE - TAPIS »

MAPEJE • Inscription au 03 83 48 81 43.

DIMANCHE 9

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

MARDI 18 : DE 14H À 16H

**GROUPE DE PAROLE ORCHIDÉE
POUR AIDANTS FAMILIAUX**

MAPEJE • Renseignement et inscription auprès de France Services 03 83 45 14 17.

VENDREDI 28 : DE 14H À 16H30

PARCOURS SÉPARATION

MAPEJE • proposé par France Services • Rencontre avec un(e) professionnel(le) de la Caf, un médiateur(rice) familial(le), un juriste du Cidff • Inscription au 03 83 45 14 17 ccas-franceservices@saintnicolasdeport.fr

VENDREDI 28 : 20 H

SOIRÉE VOIX

Autre Filature • proposée par l'EMSN • Gratuit sur réservation en ligne • Renseignement au 03 83 48 69 16.

SAMEDI 29 : DE 10H À 17H

**FÊTE DES FAMILLES SUR LE THÈME
« LES JEUX PREHIST'OLYMPIQUES »**

Parc de la Villa Malraux • organisée par la Ville

JUSQU'AU DIM. 30 : DU MER. AU

DIM. DE 14H À 18H

EXPOSITION « MON REGARD PARTAGÉ »

Proposée par le Musée du Cinéma et de la Photographie • Entrée libre • 03 83 45 18 32.

DIMANCHE 30 : À PARTIR DE 8H

RANDONNÉE VERMOI'SEL 2024

Départs et arrivées depuis le Prieuré de Varangéville • proposée par Rando Sel Et Vermois • Parcours 5 km (randonnée santé), 7 km, 10 km, 16 km • Repas, boisson et ravitaillement inclus • 25 €, 20 € (12-17 ans), - de 12 ans (gratuit) • Inscription jusqu'au 16 juin sur rando-seletvermois.fr - 07 62 40 11 54 christianbogard54@gmail.com

JUILLET

DIMANCHES JUSQU'AU 1^{ER} SEPT.

Proposées par Connaissance et Renaissance de la Basilique.

**VISITE DES TOURS 7-21-28/07, 4-25/08,
1/09 (À 15H)**

Inscription obligatoire au 03 83 46 81 50 • tarifs : 8€ adulte / 5€ enfant et étudiant • bonne condition physique nécessaire.

**VISITE DE LA BASILIQUE 7-21-28/07,
15/08 (À 15H ET À 17H) 1/09 (À 15H30)**

Inscription obligatoire au 03 83 46 81 50 • tarifs : 5€ adulte / 2.50 € enfant et étudiant.

MERCREDI 3 : DE 16H À 19H30

DON DU SANG

Salle des Fêtes • proposé par l'Amicale des Donneurs de Sang

DU LUN. 8 AU VEN. 19 : DE 14H À 16H

VACANCES SPORTOISES

DE 11 À 15 ANS

Complexe Sportif A. BELLEVILLE • Inscription obligatoire auprès de la Mapeje • 03 83 48 81 43.

DU LUN. 8 AU VEN. 23 AOÛT

ACCUEIL DE LOISIRS 3 - 12 ANS

MJC • Inscription obligatoire • 03 83 48 56 76 mjcsntnicolas@orange.fr

SAMEDI 13 : 23H

FÊTE NATIONALE

Feu d'artifice visible de la RD 401 et du Pont de la Meurthe

VENDREDI 14 : 17H

**CONCERT DEUX TROMPETTES
ET ORGUE**

Basilique • organisé par Connaissance et Renaissance de la Basilique • Entrée 5 €.

DU LUN. 15 AU VEN. 19

CHANTIER LOISIRS JEUNES 11 - 17 ANS

Inscription obligatoire • MJC • 03 83 48 56 76 mjcsntnicolas@orange.fr

AOÛT

DIMANCHES 4 ET 11 : 17H

CONCERT D'ORGUE

Basilique • organisé par Connaissance et Renaissance de la Basilique • Entrée 5 €.

JEUDI 15 : DE 8H À 18H

GRAND VIDE-GRENIERS

Centre-ville • organisé par la Ville • Basilique et Musées ouverts - Restauration.

DIMANCHE 18 : 17H

CONCERT COR-SOLO ET ORGUE

Basilique • organisé par Connaissance et Renaissance de la Basilique • Entrée 5 €.

DU LUN. 19 AU VEN. 30 :

DE 14H À 16H

VACANCES SPORTOISES

DE 11 À 15 ANS

Complexe Sportif A. BELLEVILLE • inscription obligatoire auprès de la Mapeje • 03 83 48 81 43.

DIMANCHE 25 : 17H

CONCERT VIOLON ET ORGUE

Basilique • organisé par Connaissance et Renaissance de la Basilique • Entrée 5 €.

DU LUN. 26 AU VEN. 30

CHANTIER LOISIRS JEUNES 11 - 17 ANS

Inscription obligatoire • MJC • 03 83 48 56 76 mjcsntnicolas@orange.fr

SEPTEMBRE

LUNDI 2

RENTRÉE SCOLAIRE

SAMEDI 7 : DE 10H30 À 17H30

**FORUM DES ASSOCIATIONS
ET DE LA CITOYENNETÉ**

Complexe sportif • organisé par la Ville • Entrée libre.

SAMEDI 7 : DE 9H15 À 14H

ACCUEIL DES NOUVEAUX PORTOIS

Visite de la ville, rencontre avec les élus, partage d'un apéritif convivial. Inscriptions obligatoires et renseignements au 03 83 48 81 57.

DIMANCHE 15 : DE 8H À 11H

CONCOURS DE PÊCHE

Rue du Canal • organisé par la Gaule Dombasloise • Tarifs : 10 € adulte - 5 € moins de 16 ans • Inscriptions à partir de 6h30 • Renseignements au 06 70 62 95 79 • Carte de pêche obligatoire.

Implications !

Vous étiez nombreux à la réunion publique organisée par la municipalité pour la présentation du budget 2024 et des principaux investissements. Vos questions, tout comme celles posées lors des différents #sansfiltres ou des permanences attestent de votre implication citoyenne.

Dans cet esprit, étudiant l'extension de la zone 30, il vous est proposé de participer à notre consultation par le questionnaire joint.

Ainsi, il n'y a pas de bonne politique locale sans échanges, sans explications, sans concertation !

À l'image des élus, des agents, des bénévoles qui chaque jour œuvrent et contribuent au bon vivre dans notre ville, notre implication est gage de réussite et du rayonnement de St Nicolas de Port.



"La démocratie n'est pas seulement le droit de voter, c'est le devoir de participer" - Jean Paul Sautre



Permanence Facebook en direct :
Lundi 3 juin à 17h30.

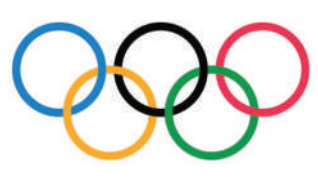
Très sincèrement

ÉVÉNEMENTS



Cet été à St Nicolas de Port !

Plus de détails dans l'agenda p.2



Fête des Familles
Jeux Préhist'Olympiques
Samedi 29 juin



Randonnée Vermoi'sel
dimanche 30 juin



| | | | |
|-----------------------------------|--------------------------|---------------------------|---------------------------|
| 5 KM ARROS SAINT-DEPARY ENCL | 7 KM À PARTIR DE ENGO | 10 KM À PARTIR DE ENGO | 16 KM À PARTIR DE ENGO |
| 25 € | | | |
| 12-17 ans : 20€ | | | |
| -12 ans : gratuit | | | |
| DIMANCHE 30 JUIN | | | |
| Inscriptions du 15 mai au 16 juin | | | |



Feu d'artifice du 13 juillet



Grand Vide-Greniers
du 15 août



Accueil des Nouveaux Portoïses
Samedi 7 septembre



Forum des Associations et de la
Citoyenneté au Complexe Sportif
Samedi 7 septembre

ET DURANT TOUT L'ÉTÉ



Visite des Tours
et de la Basilique



Vacances Sportives



Chantier Loisirs Jeunes
11-17 ans de la MJC



Accueil de Loisirs
3-12 ans de la MJC

DOSSIER : DÉCRYPTAGE DU BUDGET

Les chiffres clés du budget

FONCTIONNEMENT

11 170 586,23 €

INVESTISSEMENT

4 119 809,30 €

Le budget se présente en deux parties : fonctionnement et investissement. Le fonctionnement correspond à toutes les charges courantes nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité et à l'entretien de son patrimoine, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent chaque année. L'investissement correspond aux opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité. La commune devient par exemple propriétaire de nouveaux biens durables (vélos, tentes, tables, bancs publics...) pouvant être réutilisés longtemps ou construit de nouveaux bâtiments/agrandit des bâtiments existants.

0%

d'augmentation d'impôts
sur la part communale

Les grands axes des dépenses

FONCTIONNEMENT

Jeunesse, petite enfance et écoles



Seniors (géré par le CCAS)



Associations



Crèche



INVESTISSEMENT

MAPEJE et écoles (meublement, numérique, portes, stores...)



Dépenses diverses : investissements et fonctionnement

Total : 136 900 € TTC

- 68 000 € > Démolition de la maison du cimetière et achat d'un colombarium
- 20 000 € > Entretien patrimoine
- 16 900 € > Travaux dans les écoles : mise en peinture du rez-de-chaussée de l'école Jean Moulin et remplacement de sol dans l'école Pierre et Marie Curie
- 3 000 € > Traçage des terrains de volley-ball sur les sols du Complexe Sportif A. Belleville
- 29 000 € > Nettoyage partiel du Canal des Filatures



Réunion publique : le budget 2024 présenté et expliqué

Mercredi 10 avril, la municipalité a réuni les Portoïis pour présenter le budget 2024 et les principaux investissements pour cette année.

Le maire, Luc BINSINGER, a introduit cette réunion en rappelant les projets réalisés depuis le début du mandat marqué par la crise sanitaire, l'inflation et la hausse des coûts énergétiques. Il a également rappelé que la gestion rigoureuse des finances permet

d'investir sans endetter la ville. Isabelle BORDEAUX, adjointe à l'urbanisme, aux travaux, aux réseaux et au jumelage a ensuite pris la parole pour présenter les prochains travaux du mandat avec la requalification de la Place Camille Croué Friedman, l'extension du parking Canal, l'extension du Mouv', l'orientation d'aménagement programmés de l'ancien Match... Julie PIERSON et Arnaud CHAMPOUGNY, responsables des grands

projets sont intervenus pour la présentation du projet d'aire de loisirs et de détente, dit de l'Arboretum, dont les travaux débiteront à la fin de cette année. Enfin, Luc BINSINGER a conclu cette rencontre par un zoom sur le contournement ouest dont les travaux sont prévus fin 2025 et 2026. Le Maire a ensuite répondu aux questions du public.

Travaux et réfection de voirie

Total : 317 300 € TTC

- 90 000 €** > Accompagnement des travaux du Conseil Départemental au niveau du pont de Varangéville / St Nicolas de Port (fin 2024)
- 90 000 €** > Allée du Petit Rhône : reprise de l'affaissement (été 2024)
- 10 000 €** > Réfection du parking rue des Martyrs du Nazisme
- 14 000 €** > Réfection du mur de parking St Mihiel
- 6 000 €** > Réfection de l'ensemble des îlots directionnels de l'avenue Jolain
- 17 300 €** > Placette de la belle source (reprise de l'éclairage public)
- 90 000 €** > Réfection de trottoirs et de voiries partielles et accompagnement des travaux extérieurs (Communauté de communes, Enedis...)



Allée du Petit Rhône



Placette de la belle source



Pont de Varangéville/St Nicolas de Port



îlots directionnels de l'avenue Jolain

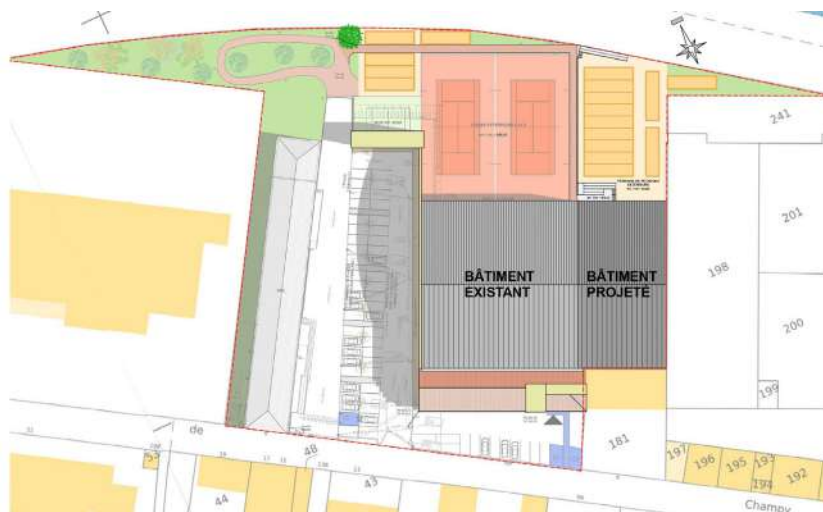
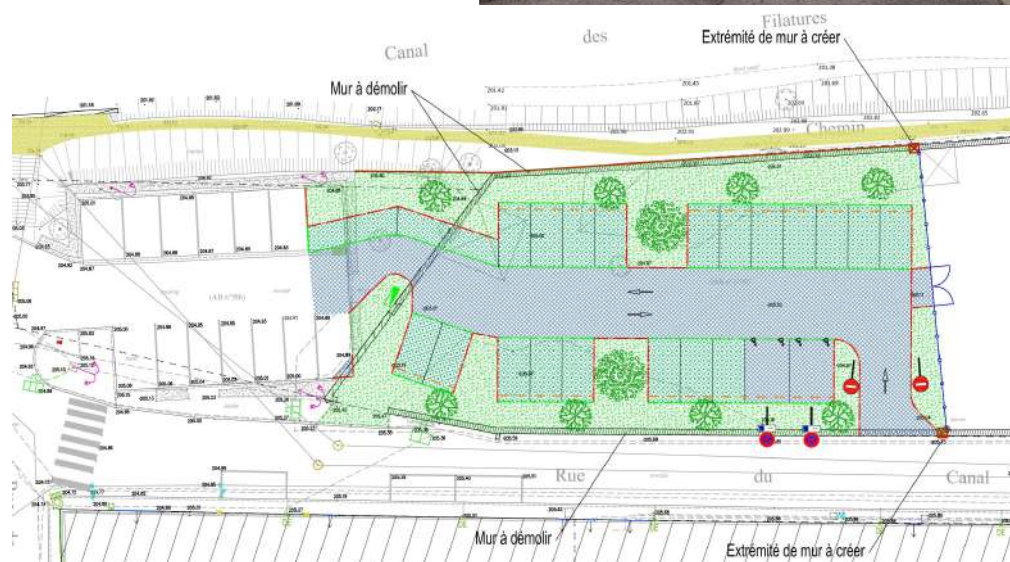


Zoom sur les principaux investissements et les grands projets

EXTENSION DU PARKING CANAL

Montant total de l'opération : **250 000 € TTC**

- **ACTUELLEMENT** : 56 places dont 3 PMR + 9 places matérialisées rue du Canal
- **PROJET** : création d'une extension du parking de 22 places de stationnement dont 2 PMR



EXTENSION DU MOUV'

Maîtrise d'œuvre : **70 000 € TTC**

Extension du bâtiment du MOUV' qui accueille actuellement le tennis club portoï et le club de tir sportif pour accueillir le club de pétanque et de tir à l'arc.

Étude de faisabilité réalisée en 2022 avec création de terrains de pétanques extérieurs/intérieurs et de 2 pas de tir à l'arc avec la volonté de mutualiser les espaces.

REMPACEMENT DES AIRES DE JEUX

150 000 € TTC

Les aires de jeux des écoles maternelles Marie Marvingt et Paulette Castel, le sol souple du parc Hanus, un jeu et le sol souple de la crèche des Canaillous seront totalement remplacés. Mise en place d'un panneau de basket à l'école élémentaire Pierre et Marie Curie. Un groupe de travail étudie la possibilité de rajouter des aires de jeux sur d'autres espaces verts de la ville.



ÉTUDES DE FAISABILITÉ DE TRAVAUX DES BÂTIMENTS (THERMIQUE, ACCESSIBILITÉ...)

70 000 € TTC

Dans la continuité du plan de sobriété, des études seront lancées cette année sur le bâtiment administratif du Musée Français de la Brasserie, la Mairie et le Complexe Sportif A. Belleville, pour étudier les possibilités et faisabilité de travaux.

AMÉNAGEMENT

Ancien MATCH : viabilisation du futur lotissement



Suite à la signature de la vente des terrains communaux (anciens terrains de tennis) en octobre 2023, entre le maire Luc BINSINGER et Blue Habitat, les travaux de démolition après désamiantage ont été réalisés début février 2024.

Les travaux d'aménagement de voiries et réseaux divers sont en cours. Ce site d'environ 2 ha accueillera 27 terrains à bâtir, 66 logements collectifs sur 2 étages dont 34 seniors et 32 sociaux pour ainsi atteindre les objectifs de mixité sociale et bâtie de 25% de logements sociaux, 25% d'accession à la propriété, 25% de terrains à bâtir et 25% de logements seniors. 112 places de stationnement seront créées : 66 places résidentielles et 46 places publiques. Informations sur la commercialisation à venir prochainement.

Le Square Ringeval : les enfants participent à son réaménagement !

Offert à la ville par les familles Ringeval et Bongrain en 1978 pour y créer un espace vert réservé aux enfants, le square fait l'objet d'un réaménagement.

À l'occasion de la semaine de la petite enfance, organisée par la MAPEJE, enfants et parents ont participé à l'aménagement participatif du square avec la réalisation d'un parcours pieds nus et d'un hôtel à insectes et l'installation de nichoirs, bombes à graines et galets réalisés lors d'ateliers. Différents points d'informations sur la biodiversité du lieu ont également été installés dans le but de dynamiser le square et de le transformer en aire ludique pour les enfants. Le square sera agrémenté d'autres installations à destination des enfants au cours de l'année.



QUESTION DU BIM

Qu'en est il du diagnostic archéologique de l'Arboretum ?

Après avoir déposé le permis d'aménager en mai 2022, la mairie a été informée de la prescription par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) d'un diagnostic archéologique.

Prévu initialement en avril 2023, celui-ci n'a été réalisé qu'en juillet 2023. Sur les 10 hectares du projet, 6,8 ont été sondés afin de découvrir d'éventuels vestiges. 2 zones d'environ 350 m² ont fait l'objet de prescriptions due à la présence de vestiges archéologiques appartenant à l'occupation militaire entre le XIX^{ème} siècle et le milieu du XX^{ème} siècle (baraquements et terrains de manœuvre). Afin de protéger ces 2 espaces,

aucun décapage de la terre végétale ou terrassement n'est autorisé et un géotextile devra être appliqué en cas de remblai. Le groupement de maîtrise d'œuvre a pris en compte ces prescriptions et a modifié le projet en conséquence. Les fouilles, la réception du rapport de diagnostic archéologique et de ses prescriptions ont ainsi retardé le projet de deux ans, mais l'engagement aujourd'hui confirmé de l'Europe portant le financement à 60% remet les clignotants au vert. Le phasage du projet et la consultation des entreprises sont donc les prochaines étapes avant le début des travaux prévu fin 2024.

INVITÉ DU BIM



Audrey BARDOT, Vice-Présidente du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, déléguée aux infrastructures et aux mobilités

EN QUOI CONSISTE VOTRE DÉLÉGATION AU SEIN DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL ?

Ma délégation porte sur les questions liées aux 3200 kms de routes et 996 ponts départementaux pour assurer leur modernisation, leur sécurité et leur entretien pour garantir les déplacements des Meurthe-et-Mosellans. Il s'agit aussi de développer les mobilités actives avec le Plan Vélo 54 ou encore de favoriser le covoiturage avec les 13 aires départementales.

LE CONTOURNEMENT OUEST DE ST NICOLAS DE PORT EST UN PROJET TRÈS ATTENDU DES PORTOIS, COMMENT DÉCRIRE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE ?

Ce projet permettra d'améliorer le cadre de vie des habitants en évitant les traversées des poids-lourds en agglomération, d'accompagner le développement économique et de permettre la suppression du passage à niveau à Laneuveville-devant-Nancy dont la dangerosité est avérée. Le Département, en tant que maître d'ouvrage de la future route départementale, assurera l'ensemble des études et des travaux.

COMMENT S'ARTICULERA LE FINANCEMENT DE CETTE OPÉRATION ? QUEL CALENDRIER EST PRÉVU ?

Ce projet est possible grâce au soutien financier partagé entre le Conseil Départemental 54, l'État, la Région Grand Est, la Métropole du Grand Nancy, l'entreprise Novacarb, la Communauté de Communes du Pays du Sel et du Vermois, les communes de Ville-en-Vermois et de Saint-Nicolas-de-Port. Les premiers travaux devraient démarrer en 2025 pour une durée de 3 ans et avec une mise en circulation en 2028.

VIE ÉCONOMIQUE

Aurélia MARTIN, monitrice auto-école indépendante

Après 13 ans d'expérience dans le domaine de l'enseignement théorique et pratique de la conduite, Aurélia MARTIN se lance dans l'aventure de l'auto-entreprise en devenant monitrice auto-école indépendante.

Elle dispose d'une Opel Corsa en boîte automatique équipée de doubles commandes et intervient sur l'ensemble du secteur de Lunéville à Nancy. Les cours de conduite sont réservables en ligne via des plateformes comme « ornikar » ou encore « en voiture simone ». Son statut lui permet également de venir en renfort dans des auto-écoles traditionnelles.

Aurélia MARTIN : 06 33 11 70 43.



Du Bonheur en Boîte déménagement

Depuis janvier, Anna DUMONT, de la boutique « Du bonheur en boîte », vous accueille au 16 rue Anatole France. Un espace plus spacieux, afin de vous proposer plus de choix et d'idées cadeaux à offrir ou à s'offrir.

Du Bonheur en Boîte : 16 Rue Anatole France - 06 95 12 49 95.

Ouverture du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 19h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.



La Maison Point Vert inaugurée



Les Groupes coopératifs CAL (Coopérative Agricole Lorraine) & LORCA en présence du maire Luc BINSINGER ont inauguré la Maison Point Vert, le mardi 16 avril 2024.

Située au Frunshopping sur une surface commerciale de 2 952 m² (contre 775 m² sur son ancien emplacement à Ville en Vermois), la Maison Point Vert propose une large gamme de choix pour jardiner, pour gâter ses animaux de compagnie ou encore pour bricoler et aménager sa maison.

Une offre agricole étoffée est également disponible ainsi qu'un espace habillement et motoculture.

Petit plus, le rayon « Panier du Coin » est une vitrine du savoir-faire régional du circuit-court avec des produits locaux et régionaux.

Côté énergétique, le bâtiment a été conçu avec des équipements basse consommation intégrant 786 m² de panneaux photovoltaïques, 20 m³ de récupération d'eau de pluie et une chaufferie centrale fonctionnant au bois.

La Maison Point Vert : Frunshopping – Route de Ville en Vermois – St Nicolas de Port.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 / Samedi de 9h à 18h30.

The Chic'N : une rôtisserie ambulante sur le parking du château d'eau



The Chic'N se déplace sur le parking du château d'eau à St Nicolas de Port tous les mercredis des semaines impaires.

À bord de sa rôtisserie ambulante, Fabrice vous propose des produits frais et de qualité pour composer vos repas : poulet fermier jaune paysan ou label rouge de Normandie, porc noir de Bigorre en jarret et pommes de terre grenaille fraîches Pompadour ou Juliette des Sables (selon la saison), trio de choux sucrés.

Des ribs de porc noir de Bigorre, coquelets jaunes, pintades et terrines maisons peuvent être préparés sur demande.

The Chic'N : mercredi semaines impaires 15h30 à 19h30 - Parking du château d'eau - Possibilité de passer commande au 07 66 37 19 12.

Atout Pêches : un magasin spécialisé pour partager ou découvrir une passion



Curieux, amateur ou professionnel de pêche ? Un tout nouveau magasin vous attend au 33 rue Anatole France.

Après avoir travaillé pendant 20 ans en usine et ouvert il y a 4 ans sa société de location de float-tube, siège flottant créé pour la pêche, Tristan BERNARD décide de se consacrer à la passion qui l'anime depuis ses 6 ans. Membre de la Fédération de pêche de Meurthe-et-Moselle et de La Gaule Dombasloise, il montre une fois de plus son amour pour la pêche en ouvrant son magasin spécialisé : Atout Pêches. Il vous y accueille pour la location de float-tube mais surtout pour échanger, vous conseiller et vous proposer des articles et du matériel exclusif quel que soit votre niveau, dans un cadre convivial. Vous pouvez le retrouver sur sa page Facebook « Atout Pêches ».

Atout Pêches : du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 8h à 18h - 03 65 67 11 69 contact@atoutpeches.fr

VIE ASSOCIATIVE

Anthony CERF, élu à la tête du Tennis Club Portoise



Investi au sein du Tennis Club Portoise depuis plus de 15 ans, Anthony CERF a pris son nouveau poste en tant que Président du Club.

Depuis ses débuts en tant que joueur, Anthony CERF a toujours voulu explorer d'autres versants du tennis en donnant des cours aux plus jeunes, par des formations pour devenir assistant moniteur et juge arbitre ou en organisant les tournois au sein du club et les tournois Open. Depuis sa prise de fonction en tant que Président, il a mis un point d'honneur à l'organisation du tournoi Open exclusivement Féminin en début de saison avec la participation de nombreuses joueuses internationales. Son objectif est aussi de relancer l'école de Tennis, accompagner et encourager les déplacements individuels en parallèle des championnats par équipe, continuer à accueillir des joueurs extérieurs avec le soutien des jeunes joueurs bénévoles, prêts à apporter leur aide à l'organisation d'évènements.

Expo à la Médiathèque : le trésor monétaire de la Basilique



Découvert en 1981 dans un mur de la crypte de la Basilique de St Nicolas de Port, le trésor monétaire est composé de 12 pièces émises entre 1557 et 1633 et exposé à la médiathèque municipale, à l'initiative de l'association Connaissance et Renaissance de la Basilique.

Les panneaux explicatifs, confectionnés par Gérard GIULIATO, professeur d'histoire à l'Université de Lorraine, détaillent son étude numismatique et historique et permettent d'en savoir plus sur les lieux et dates de frappe (aucune pièce n'est lorraine ou française), le savoir-faire des artisans

graveurs, le métal utilisé et sa provenance, la genèse de cette découverte et les hypothèses sur les circonstances de la dissimulation de ce trésor.

Cette exposition est agrémentée d'autres objets : casques, cartouchières et pistolets, en référence à 1635 où la ville et la Basilique furent pillées et incendiées.

- **Exposition « Le trésor monétaire de Saint Nicolas de Port : un reflet des échanges dans l'Europe de la Renaissance (milieu XVI^e – début XVII^e siècle) »** jusqu'au 30 juin 2024 - Médiathèque 5 rue Bonnardel - mardi et mercredi de 14h à 18h / jeudi et vendredi de 16h à 18h / samedi de 14h à 17h30.

- **Ouvrage de Gérard GIULIATO (du même nom que l'exposition) : 7 €** en vente à l'association Connaissance et Renaissance de la Basilique - 1 rue des 3 Pucelles.

- **Conférence et contes** par Catherine VERNIER, en lien avec la période historique de cette exposition : samedi 25 mai de 14h à 15h à la médiathèque.

Sécurité dans la Basilique : les guides en formation



Dans la continuité des prescriptions de la commission sécurité de la Basilique et de l'intervention récente du GRIMP (Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieux Périlleux), une formation aux gestes qui sauvent ainsi qu'une formation sur la sécurité incendie ont été réalisées pour l'ensemble des guides de la Basilique financées par l'association Connaissance et Renaissance de la Basilique et subventionnées par la ville à hauteur de 980€.

La configuration particulière et périlleuse de l'accès aux parties supérieures de la basilique impose aux guides et serre-files de se former aux gestes de premier secours. La formation dispensée par l'adjudant-chef Yves Kremer, sapeur-pompier volontaire du centre d'incendie et de secours de Dombasle sur Meurthe et formateur au sein de l'UDSP (Union Départementale des Sapeurs-Pompiers) de Meurthe-et-Moselle a abordé plusieurs cas d'accidents corporels, l'alerte des secours, le dégagement d'urgence des victimes pour secourir et mettre les victimes en positions d'attente, les gestes en cas de saignements. Autre point important de la formation : la réanimation cardiopulmonaire avec utilisation d'un défibrillateur entièrement automatisé.

Une formation sécurité incendie obligatoire et annuelle est également dispensée à l'ensemble du personnel affecté sur le site avec une partie théorique et une partie pratique avec maniement des extincteurs et mise en situation avec des exercices d'évacuation.

Récompense pour la Bière saint Nicolas au Concours Général Agricole de Paris

Les Brasseurs de Lorraine de Pont-à-Mousson, créés en 2003 par Jean-François DROUIN et Régis BOUILLON viennent d'obtenir 3 médailles supplémentaires au prestigieux "Concours Général Agricole de Paris" pour la bière Blanche NOIRAUDE médaille d'argent, la bière triple LOROYSE médaille de bronze et la bière ambrée SAINT NICOLAS médaille de bronze.

La Bière saint Nicolas, créée en collaboration avec le Musée Français de la Brasserie de St Nicolas de Port est une bière ambrée non filtrée légèrement caramélisée et à la subtile amertume.



Cette bière, qui fait partie de la gamme des Brasseurs de Lorraine, est vendue en grande distribution et dans les cafés / restaurants de la région mais aussi au Musée Français de la Brasserie où elle est également servie en dégustation lors de la visite du Musée.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Les élèves de CM2 en classe de neige

32 élèves des classes de CM2, de Mesdames LEFORT et JULLION, de l'école Pierre et Marie Curie ont passé un bon moment à la station de Les Carroz d'Arâches en Haute Savoie. Du 17 au 24 mars, ils ont pu profiter de la montagne, skier, faire de la luge et même construire des igloos. La ville a financé ce voyage scolaire à hauteur de 65%.



Devenez bénévoles au CLAS (Contrat d'Accompagnement à la Scolarité)

Vous souhaitez accorder un peu de votre temps à des élèves scolarisés à St Nicolas de Port qui ont besoin d'un coup de pouce ? Vous êtes disponible 1 ou 2 jours par semaine après l'école ?

La MAPEJE recherche des bénévoles pour la rentrée scolaire 2024.

Vos missions :

- Partager des moments de convivialité
- Guider les élèves pendant des activités ludiques et de découvertes (jardinage, fabrication de jeux ...)
- Enrichir les centres d'intérêts en mobilisant les ressources locales (médiathèque, enclos à cigognes)

Renseignements et inscriptions auprès de France Services - 03 83 45 14 17 - ccas-franceservices@saintnicolasdeport.fr

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
ANNÉE SCOLAIRE 2024 - 2025



Une nouvelle conciliatrice de justice à l'espace France Services

Afin d'assurer la reprise des permanences de conciliation de justice au de sein l'espace France Services, Marianne BEKHIRA vous accueille sur rendez-vous les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 14h à 17h.



Le conciliateur de justice peut intervenir tant qu'un juge n'a pas été saisi. Son rôle est de s'efforcer de rapprocher les parties et de mettre en place un dialogue constructif entre elles. Il peut intervenir dans différentes situations. En cas de problèmes de voisinage, de différends concernant le logement : (conflits dans le cadre d'une copropriété ou litiges avec des entreprises de travaux). En cas de conflit relatif à un contrat de travail afin d'éviter un recours systématique au Conseil des Prud'hommes ou de litiges liés au droit à la consommation (contestation de factures, impayés, litige avec une assurance, une banque...). Et avant toute procédure pour un litige égal ou inférieur à 5 000 €.

En revanche, il n'est pas possible de faire appel à un conciliateur de justice en cas de conflit avec l'administration (Trésor Public, CNAV, CPAM, collectivités territoriales...), de situation relevant du droit de la famille (séparation, mode de garde, versement de pension alimentaire...) ou sur le plan pénal.

Prise de rendez-vous avec Marianne BEKHIRA, conciliatrice de justice auprès de France Services au 03 83 45 14 17 ou ccas-franceservices@saintnicolasdeport.fr

PARTEGO MOBILE : sur la route de l'emploi

Le concept est simple : l'ensemble des équipes PARTEGO fait le déplacement pour proposer des dizaines de postes à pourvoir dans de nombreux secteurs : BTP, transport, nettoyage, secrétariat, industrie, manutention ...

Les permanences dédiées à l'emploi et au recrutement ont lieu le lundi de 13h30 à 16h30, les semaines paires sur le parking de France Services au 13 A rue Anatole France.

Renseignements et prises de rendez-vous auprès de Lucie RIVIÈRE, professionnelle chargée de mission au sein de l'entreprise d'insertion PARTEGO au 06 79 60 21 58.



VIE PRATIQUE

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) : un document de référence pour les règles à connaître en matière de construction et d'aménagement



Le PLU définit les règles locales d'urbanisme en harmonisant les zones urbaines (U), agricoles (A), naturelles (N) et à urbaniser (AU). Chaque parcelle du territoire appartient à une zone définie par le PLU

dont le but est de préserver l'équilibre entre développements urbains et espaces naturels.

Toute construction/aménagement doit répondre aux règles d'urbanisme définies pour chaque zone. Les zones agricoles et naturelles ne sont pas vouées à l'habitat, les constructions y sont donc limitées. Le PLU est consultable en mairie et sur le Géoportail <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Le service urbanisme se tient à votre disposition au 03 83 48 81 41 pour vous renseigner sur la réglementation en vigueur et sur les demandes d'urbanisme à réaliser avant chaque projet.

Lutte contre le trafic de stupéfiants



Témoign d'un trafic de stupéfiants ou de produits illicites (drogues), il est possible de signaler ces faits auprès d'un policier ou d'un gendarme sur une plateforme dédiée, de manière anonyme.

Vous souhaitez signaler des comportements liés à des trafics de drogues ? Rendez-vous

sur la plateforme du Ministère de l'Intérieur, accessible 24h/24 et 7j/7, pour échanger avec un policier ou un gendarme et communiquer toutes les informations utiles.

Plateforme : www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/signaler-traffic-stupefiants-stup

CHIFFRE DU BIM

30



C'est le nombre d'années passées depuis l'inauguration de l'enclos à cigognes le 27 octobre 1994.

Les premiers témoignages de la présence des cigognes blanches sur le territoire portois remontent à 1444. En constatant que la ville présente un environnement favorable à leur développement, il est décidé de construire un enclos pour favoriser leur réintroduction sur le territoire puisqu'à l'époque la cigogne frôle l'extinction en France avec seulement 22 spécimens recensés dans les années 80. 30 ans après, l'objectif a été atteint, puisque ce n'est pas moins de 650 cigogneaux qui y sont nés, et aujourd'hui, entre 40 et 50 couples reviennent chaque année et élisent domicile dans notre commune. L'enclos accueille actuellement 8 échassiers et offre les conditions optimales pour la vie en captivité des oiseaux (600 m² en plein air).

Les bacs ou les sacs jaunes, pour qui ?



Depuis le 1^{er} janvier 2024, la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois a fait le choix de limiter l'utilisation des sacs de tri.



Les sacs de tri sélectif ont été remplacés par des bacs gris à couvercle jaune, où les déchets recyclables sont à jeter en vrac.

Si vous n'avez pas reçu votre bac de tri, un formulaire est à

remplir sur le site internet de la Communauté de Communes ou vous pouvez les contacter au 03 83 45 23 32. Pour les personnes n'ayant pas la possibilité d'accueillir le bac dans leur habitation, il est toujours possible de se procurer des sacs de tri en mairie.

Les collectes de déchets ont lieu le mardi pour le tri sélectif et le vendredi pour les ordures ménagères. Pensez à sortir votre bac la veille à partir de 18h !

Demande de reconnaissance de catastrophe naturelle et de réhydratation des sols pour 2023



Votre habitation est concernée par des désordres liés à la sécheresse et non attribuables à une malfaçon dans la construction ?

Vous pouvez le signaler sans délai par mail à c.benni@saintnicolasdeport.fr, par courrier ou directement au guichet du Service Urbanisme en mairie. Parallèlement, il vous est conseillé de faire une déclaration auprès de votre assureur.

Si St Nicolas de Port figure dans la liste des communes reconnues sinistrées en 2023, les Portois ayant déposé une demande auprès de la mairie en seront avertis.



VIE MUNICIPALE

Cérémonie de la Citoyenneté

143 jeunes ayant atteint la majorité entre le 19 juin 2022 et le 8 juin 2024 et inscrits d'office sur les listes électorales ont été conviés à une Cérémonie de la Citoyenneté afin de célébrer ce moment important d'entrée dans la majorité et d'accès au droit de vote.

Le maire, Luc BINSINGER, a rappelé les valeurs qui portent notre République et auxquelles nous tenons fortement avant de remettre aux futurs électeurs leur carte électorale ainsi qu'un livret du citoyen. Le maire a tenu à les féliciter pour ce premier pas et ce bel élan de citoyenneté, d'avoir répondu présents.

Le 9 juin 2024, auront lieu les élections européennes. A St Nicolas de Port, 6 bureaux de vote seront ouverts aux 5 225 électeurs Portois.

Consultation citoyenne sur la Zone 30 : votre avis compte !



Dans le cadre de l'amélioration de la mobilité sur la ville, la municipalité consulte les habitants pour recueillir un avis sur l'élargissement de la zone 30 et la création de zones partagées.

En complément de la zone 30 existante, la municipalité étudie la possibilité d'élargir et de créer des zones 20 partagées entre les piétons,

les 2 roues et les voitures.

Pourquoi élargir l'actuelle zone 30 ? Pour une sécurité plus accrue, pour la protection des usagers vulnérables (piétons, cyclistes...), pour l'amélioration de la qualité de vie (réduction du bruit et de la pollution) ...

Avant le 31 mai 2024, déposez votre coupon réponse dans les urnes sur les lieux suivants :

Mairie, Médiathèque, France Services, Autre Filature, Mapeje ou remplissez le en ligne via le QR Code.

Ville de ST NICOLAS DE PORT

MARCHÉ DU Terroir 8^{ÈME} ÉDITION

CONSOMMEZ LOCAL

SAMEDI 25 MAI 2024 DE 9H À 13H | DEVANT LA SALLE DES FÊTES ST NICOLAS DE PORT